

N° du matériau	5425000236	Version	1.0 / FR
spécification	183066	Date de révision	29.01.2014
VA-Nr	01680039	Date d'impression	13.05.2014
		Page	1 / 10

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial WIPLA-WIRE
N° d'enregistrement REACH:: si disponible, indiqué au chap. 3

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes Uniquement pour une utilisation dentaire.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société DeguDent GmbH
Postfach 1364
D-63403 Hanau

Téléphone +49 (0)6181/59-5767
Téléfax +49 (0)6181/59-5879
Adresse e-mail SDB.Degudent-DE@dentsply.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Renseignements en cas d'urgence +49 (0)180 / 23 24-555 (international)

2. Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le décret (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Cancérogénicité	Catégorie 2	H351
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée	Catégorie 1	H372
Sensibilisation cutanée	Catégorie 1	H317

Classification selon la directive 67/548/EG ou la directive 1999/45/EG

Conformément à la Directive 1999/45/CE, le produit n'a pas besoin d'être classé ni étiqueté.

2.2. Éléments d'étiquetage

Marquage selon (CE) 1272/2008

élément(s) déterminant les dangers (GHS)

• nickel
Symbole(s)



Mot signal Danger

Remarque sur les dangers H351 - Susceptible de provoquer le cancer.
H372 - Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.

Consigne de sécurité P281 - Utiliser l'équipement de protection individuel requis.
P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.
P308 + P313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
P302 + P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau/savon.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (EC 1907/2006)**WIPLA-WIRE**

N° du matériau **5425000236**
 spécification **183066**
 VA-Nr **01680039**

Version
 Date de révision
 Date d'impression
 Page

1.0 / FR
29.01.2014
13.05.2014
2 / 10

DeguDent
 A Dentsply Company

Critères de danger /éléments de marquage complémentaires (UE) :

EUH208 - Contient nickel. Peut produire une réaction allergique.

2.3. Autres dangers

Libération de oxyde de nickel lors de l'élaboration.

Peut dégager des vapeurs métalliques lors de la fusion.

Poussières et vapeurs : ne pas inhaler.

Une appréciation PBT/vPvB n'est pas disponible car une appréciation de sécurité chimique n'est pas nécessaire / n'a pas été effectuée.

3. Composition/informations sur les composants**Informations sur les composants / Composants dangereux selon le décret EU-CLP (CE) no. 1272/2008**

• fer	67,0% - 72,0%				
No.-CAS	7439-89-6	No.-CE	231-096-4		
• chrome	17,0% - 18,0%				
No.-CAS	7440-47-3	No.-CE	231-157-5		
• nickel	8,0% - 12,0%				
No.-CAS	7440-02-0	No.-CE	231-111-4		
Cancérogénicité				Catégorie 2	H351
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition répétée				Catégorie 1	H372
Sensibilisation cutanée				Catégorie 1	H317
• molybdène	<= 2,0%				
No.-CAS	7439-98-7	No.-CE	231-107-2		
• manganèse	< 1,0%				
No.-CAS	7439-96-5	No.-CE	231-105-1		
• Silicium	< 1,0%				
No.-CAS	7440-21-3	No.-CE	215-609-9		

Informations sur les composants / Composants dangereux selon la directive 67/548/EG ou la directive 1999/45/EG

• fer	67,0% - 72,0%				
No.-CAS	7439-89-6	No.-CE	231-096-4		
• chrome	17,0% - 18,0%				
No.-CAS	7440-47-3	No.-CE	231-157-5		
• nickel	8,0% - 12,0%				
No.-CAS	7440-02-0	No.-CE	231-111-4		
	Carc.Cat.3; R40				
	T; R48/23				
	R43				
• molybdène	<= 2,0%				
No.-CAS	7439-98-7	No.-CE	231-107-2		
• manganèse	< 1,0%				
No.-CAS	7439-96-5	No.-CE	231-105-1		
• Silicium	< 1,0%				
No.-CAS	7440-21-3	No.-CE	215-609-9		

N° du matériau 5425000236
spécification 183066
VA-Nr 01680039

Version 1.0 / FR
Date de révision 29.01.2014
Date d'impression 13.05.2014
Page 3 / 10

Textes des phrases H, voir au chapitre 16
Textes des phrases R, voir chapitre 16

4. Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation

Transférer la personne à l'air frais.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

Contact avec la peau

Laver avec de l'eau et du savon.
En cas d'irritation cutanée ou de réactions allergiques, consulter un médecin.

Contact avec les yeux

Rincer abondamment à l'eau.
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

Ingestion

Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau.
Consulter un médecin

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes

Pas d'information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Lors d'une sensibilisation de la peau et d'un rapport de cause à effet confirmé, aucune autre exposition ne devrait être autorisée

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié: poudre spéciale contre les feux métalliques
poudre extinctrice
sable sec
Sel de cuisine

Moyens d'extinction inappropriés: eau
dioxyde de carbone (CO₂)

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, possibilité de production de gaz de combustion déterminants pour les risques : oxydes de nickel.

5.3. Conseils aux pompiers

Le produit lui-même ne brûle pas.
Clarifier les mesures d'extinction sur les lieux d'intervention.
Empêche les eaux d'extinction du feu de contaminer les eaux de surface ou le réseau d'alimentation souterrain
En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter toute formation de poussière.
Éviter l'inhalation de la poussière.
Veiller à une bonne aspiration en cas de formation de poussières.
Prévoir un système d'aspiration/ventilation correct au poste de travail ou sur les machines.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (EC 1907/2006)**WIPLA-WIRE**

N° du matériau **5425000236**
 spécification **183066**
 VA-Nr **01680039**

Version **1.0 / FR**
 Date de révision **29.01.2014**
 Date d'impression **13.05.2014**
 Page **4 / 10**

DeguDent
 A Dentsply Company

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Utiliser un équipement de manutention mécanique.
 Éviter toute formation de poussière.
 Recueillir dans des récipients hermétiquement fermés et étiquetés.

6.4. Référence à d'autres sections

Porter un équipement de protection individuel; voir section 8.
 Considérations relatives à l'élimination; voir section 13.

7. Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

En cas de fonte, de brasage et de rectification:
 Système d'aspiration.
 Éviter la formation de poussière.
 Poussières et vapeurs : ne pas inhaler.
 En cas de formation de poussière / vapeur : Porter un équipement de protection personnel
 En cas d'utilisation adéquate, pas de mesures particulières nécessaires.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Stockage**

Pas de conditions spéciales de stockage requises.

Classe de stockage (Allemagne)

13 - Substances solides non combustibles

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Nous n'avons actuellement pas connaissance d'applications finales spécifiques qui dépassent le cadre des indications fournies au point 1.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle**

• chrome			
No.-CAS	7440-47-3	No.-CE	231-157-5
Paramètres de contrôle	2 mg/m3		Limite d'exposition pondérée dans le temps (TWA):(EU ELV)
	Indicatives		
Paramètres de contrôle	2 mg/m3		Valeur Moyenne d'Exposition à court terme (VME):(INRS (FR))
	réglementaires indicative (VRI)		
• nickel			
No.-CAS	7440-02-0	No.-CE	231-111-4
Paramètres de contrôle	1 mg/m3		Valeur Moyenne d'Exposition à court terme (VME):(INRS (FR))
	limite indicative (VL)		
• molybdène			
No.-CAS	7439-98-7	No.-CE	231-107-2
Paramètres de contrôle	5 mg/m3		Valeur Moyenne d'Exposition à court terme (VME):(INRS (FR))
	limite indicative (VL)		
Paramètres de contrôle	10 mg/m3		Valeur Limite d'Exposition à court terme (VLE)(INRS (FR))
	limite indicative (VL)		
• manganèse			
No.-CAS	7439-96-5	No.-CE	231-105-1
Paramètres de contrôle	1 mg/m3		Valeur Moyenne d'Exposition à court terme (VME):(INRS (FR))

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (EC 1907/2006)**WIPLA-WIRE**N° du matériau **5425000236**

Version

1.0 / FRspécification **183066**

Date de révision

29.01.2014VA-Nr **01680039**

Date d'impression

13.05.2014

Page

5 / 10**DeguDent**
A Dentsply Company

Type d'exposition	Fumée limite indicative (VL)		
• Silicium			
No.-CAS	7440-21-3	No.-CE	215-609-9
Paramètres de contrôle	10 mg/m ³	Valeur Moyenne d'Exposition à court terme (VME):(INRS (FR))	
	limite indicative (VL)		

8.2. Contrôles de l'exposition**Mesures d'ordre technique**

Libération de oxyde de nickel lors de l'élaboration.

En cas de fonte, de brasage et de rectification:

Veiller à une aspiration / purge appropriée au poste de travail ou sur les machines de travail. Aspiration de l'objet.

Équipement de protection individuelle**Protection respiratoire**

Lors de travaux sans / aspiration de l'objet non suffisante :

Appareil de protection respiratoire disposant d'un filtre à particules P3

Protection des mains

gants de protection

Matériau de gants caoutchouc butyle, caoutchouc nitrile, Caoutchouc Naturel/Latex nature (NR)

Protection des yeux

Lunettes de sécurité avec protections latérales

Lors de la formation de fumée, de poussière : lunettes en liège

Protection de la peau et du corps

En cas d'apparition de fumée d'oxyde de nickel: Conservation séparée des vêtements. Changer les vêtements salis.

Utiliser un produit de protection de la peau avant de manipuler le produit. Après les travaux, veiller au nettoyage et à l'entretien de la peau. Protection préventive de la peau conseillée.

Mesures d'hygiène

Pour éviter tout contact avec la peau/les yeux, utiliser une protection pour les mains, les yeux et le corps.

Pendant le travail, ne pas manger, boire, fumer, priser. Avant les pauses et à la fin des travaux, se laver les mains et/ou le visage.

Ne pas inhaler la fumée, la poussière, la vapeur.

En cas de dépassement des valeurs limites spécifiques au lieu de travail et/ou si d'assez grosses quantités se dégagent (fuites, déversements, poussières), utiliser la protection respiratoire indiquée.

9. Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Aspect

Forme

solide

Couleur

blanc

Odeur

inodore

Point/intervalle de fusion

> 1300 °C

Densité

7,8 g/cm³

Auto-inflammabilité

Non auto-inflammable, non autoréchauffable.

9.2. Autres informations

Autres informations

D'autres données physico-chimiques ne seront pas déterminées.

N° du matériau **5425000236**
spécification **183066**
VA-Nr **01680039**

Version
Date de révision
Date d'impression
Page

1.0 / FR
29.01.2014
13.05.2014
6 / 10

10. Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

donnée non disponible

10.2. Stabilité chimique

Ce produit est chimiquement stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Pas de réactions dangereuses connues.

10.4. Conditions à éviter

aucun(e) connu(e)

10.5. Matières incompatibles

aucun(e) connu(e)

10.6. Produits de décomposition dangereuxProduits de décomposition lors d'une chauffe au-delà de la température de fusion
 vapeurs métalliques**11. Informations toxicologiques****11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

Toxicité aiguë par voie orale	donnée non disponible
Toxicité aiguë par inhalation	donnée non disponible
Toxicité aiguë par pénétration cutanée	donnée non disponible
Irritation de la peau	donnée non disponible
Irritation oculaire	donnée non disponible
Sensibilisation	donnée non disponible
Toxicité à dose répétée	donnée non disponible
Appréciation mutagénité	donnée non disponible
Cancérogénicité	Pas de donnée disponible
Toxicité pour la reproduction	Pas de donnée disponible
Expérience chez l'homme	Aucun effet néfaste lié à l'utilisation de ce produit n'a jusqu'à ce jour été révélé.
Information supplémentaire	En cas d'utilisation et d'entreposage adéquats, aucune réaction dangereuse n'est connue.

12. Informations écologiques**12.1. Toxicité***Cette produit ne fait l'objet d'aucun examen de toxicologie de l'environnement.***12.2. Persistance et dégradabilité**

Biodégradabilité donnée non disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (EC 1907/2006)**WIPLA-WIRE**

N° du matériau	5425000236	Version	1.0 / FR
spécification	183066	Date de révision	29.01.2014
VA-Nr	01680039	Date d'impression	13.05.2014
		Page	7 / 10

DeguDent
A Dentsply Company**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Bioaccumulation donnée non disponible

12.4. Mobilité dans le solMobilité Ce produit est insoluble à l'eau.
Pas d'autres informations disponibles**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Une appréciation PBT/vPvB n'est pas disponible car une appréciation de sécurité chimique n'est pas nécessaire / n'a pas été effectuée.

12.6. Autres effets néfastesInformation supplémentaire Poussières et formes hydrosolubles de l'alliage:
Éviter une pénétration dans le sol, les eaux et les égouts.**13. Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets****Produit**

Élimination conformément aux prescriptions prévues par les autorités locales.

Emballages non nettoyés

Élimination conformément aux prescriptions prévues par les autorités locales.

14. Informations relatives au transport**Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.**

- | | |
|--|-----|
| 14.1. Numéro ONU: | -- |
| 14.2. Nom d'expédition des Nations unies: | -- |
| 14.3. Classe(s) de danger pour le transport: | -- |
| 14.4. Groupe d'emballage: | -- |
| 14.5. Dangers pour l'environnement: | -- |
| 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: | Non |

15. Informations réglementaires**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Législation nationale****15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Évaluation de la sécurité chimique Un rapport de sécurité sur la substance n'est pas nécessaire pour ce produit selon le paragraphe 2(8), 2(9) ou le paragraphe 14 du décret REACH.

16. Autres informations

N° du matériau **5425000236**
spécification **183066**
VA-Nr **01680039**

Version **1.0 / FR**
Date de révision **29.01.2014**
Date d'impression **13.05.2014**
Page **8 / 10**

Textes des phrases R• **nickel**

R40 Effet cancérigène suspecté - preuves insuffisantes.
R48/23 Toxique: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.
R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Texte des phrases H• **nickel**

H351 Susceptible de provoquer le cancer.
H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

Autres informations

Les modifications par rapport à la dernière version sont mises en évidence en marge. Cette version remplace toutes les éditions précédentes.

Exclusion de responsabilité Cette information et tout autre conseil technique sont basés sur notre connaissance et notre expérience actuelles. Toutefois, ils n'entraînent aucune responsabilité contractuelle ou légale de notre part, y inclus pour ce qui concerne les droits de propriété intellectuelle des tiers, notamment les droits sur les brevets. En particulier, aucune garantie contractuelle ou légale, qu'elle soit expresse ou implicite, y inclus sur les caractéristiques du produit, n'est donnée ni ne saura être déduite. Nous nous réservons le droit d'effectuer toute modification, afin de tenir compte des évolutions technologiques ou des développements futurs. Le client n'est exonéré de son obligation de réaliser des contrôles approfondis et des essais des produits reçus. Les performances du produit ici décrites doivent être vérifiées par des essais, qui devront être réalisés par des experts qualifiés sous la seule responsabilité du client. La référence à des dénominations commerciales utilisées par des sociétés tierces ne constitue pas une recommandation et n'implique pas que des produits similaires ne peuvent pas être utilisés.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (EC 1907/2006)**WIPLA-WIRE**

N° du matériau 5425000236
 spécification 183066
 VA-Nr 01680039

Version 1.0 / FR
 Date de révision 29.01.2014
 Date d'impression 13.05.2014
 Page 9 / 10

DeguDent
 A Dentsply Company

Légende

ADR	Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
ADN	Accord européen sur le transport de matières dangereuses par voies fluviales
ASTM	Société américaine de contrôle de matériaux
ATP	Adaptation au progrès technique
BCF	Coefficient de bioconcentration
BetrSichV	Décret sur la sécurité à l'intérieur de l'entreprise
c.c.	réipient fermé
CAS	Société d'attribution de numéros CAS
CESIO	Comité européen des tensio-actifs organiques et de leurs produits intermédiaires
ChemG	Loi sur les produits chimiques (Allemagne)
CMR	cancérogène-mutagène-toxique pour la reproduction
DIN	Institut allemand de normalisation, association enregistrée
DMEL	Niveau effet minimal dérivé
DNEL	Niveau effet zéro dérivé
EINECS	Inventaire européen sur les produits chimiques
EC50	concentration moyenne effective
GefStoffV	Décret sur les substances dangereuses
GGVSEB	Décret sur les matières dangereuses route, voie ferrée et bateaux de navigation fluviale
GGVSee	Décret sur les matières dangereuses mer
GLP	Bonne pratique de laboratoire
GMO	Organisme modifié par voie génétique
IATA	Association internationale de transport par avion
ICAO	Organisation internationale d'aviation civile
IMDG	Code international des marchandises dangereuses sur l'eau
ISO	Organisation internationale de normalisation
LOAEL	Dose la plus basse d'une substance chimique administrée pour laquelle des lésions ont encore été observées dans le cadre d'expériences animales.
LOEL	Dose la plus basse d'une substance chimique administrée pour laquelle des effets ont encore été observés dans le cadre d'expériences
NOAEL	Dose maximale d'une substance ne laissant aucune lésion reconnaissable et mesurable même lors d'une absorption continue.
NOEC	Concentration sans effet pouvant être observé
NOEL	Dose sans effet pouvant être observé
o. c.	réipient ouvert
OECD	Organisation pour la coopération et le développement économiques
OEL	Valeurs limites d'air au poste de travail
PBT	Persistant, bio-accumulatif, toxique
PEC	Concentration dans l'environnement annoncée
PNEC	Concentration prévue dans le milieu environnemental respectif pour laquelle plus aucun effet nocif pour l'environnement ne se produit.
REACH	Enregistrement REACH
RID	Réglementation relative au transport international de marchandises dangereuses sur rail
STOT	Toxicité spécifique pour les organes cibles
SVHC	Substances liées à des craintes particulières
TA	Instruction technique
TPR	Troisième en tant que représentant (par. 4)
TRGS	Règles techniques pour les matières dangereuses
VCI	Association enregistrée de l'industrie chimique
vPvB	très persistant, très bio-accumulable
VOC	substances organiques volatiles
VwVwS	Prescription administrative pour la classification de substances menaçant l'eau
WGK	Classe de contamination de l'eau
WHO	Organisation mondiale de la santé

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (EC 1907/2006)

WIPLA-WIRE

N° du matériau **5425000236**
spécification **183066**
VA-Nr **01680039**

Version
Date de révision
Date d'impression
Page

1.0 / FR
29.01.2014
13.05.2014
10 / 10

DeguDent
A Dentsply Company

